

LES STATUES RAMESSIDES

À GROSSE PERRUQUE

PAR

M. G. DARESSY.

Les musées possèdent un certain nombre de statues, généralement de grandes dimensions, représentant un roi debout, dont les caractéristiques sont un visage rond et une coiffure consistant en une perruque épaisse, coupée carrément sur le front; souvent ces statues tiennent, appuyés contre l'épaule, un ou deux bâtons surmontés d'une tête ou d'une image de divinité. Ces monuments ont tous les cartouches de Ramsès II ou de ses successeurs jusqu'à Ramsès IV, mais les archéologues n'ont pas été convaincus par ces signatures, et, se rappelant que nombre de statues ont été indubitablement usurpées par les rois de la XIX^e dynastie sur ceux du Moyen Empire, ont voulu reporter la date des monuments qui nous occupent à la XII^e ou à la XIII^e dynastie⁽¹⁾. Examinons ce qu'il y a de juste dans cette attribution et cherchons à fixer l'époque à laquelle remontent ces colosses.

Je commencerai par énumérer les statues de ce genre conservées au Musée du Caire en en fixant les caractéristiques. Je les diviserai en trois groupes : 1^o celles portant deux enseignes; 2^o celles portant une enseigne; 3^o celles tenant des attributs divers.

PREMIER GROUPE.

I. Statue n^o 2⁽²⁾. — Granit rose. — Haut. 3 m. 30 cent. — Ramsès II. — Trouvée à Tanis mais originaire probablement d'Assiout⁽³⁾.

⁽¹⁾ Par exemple Maspero, dans le *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 4^e édition, 1915, n^o 1, 2.

⁽²⁾ Les numéros des statues sont ceux

du *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, par Maspero, 4^e édition, 1915.

⁽³⁾ DARESSY, *L'art tanite*, dans les *Annales*, t. XVII, p. 171.

La perruque est surmontée du disque solaire. Une des enseignes est terminée par une égide de Maut, l'autre par une égide d'Isis, bien que les inscriptions gravées sur le bâton déclarent le roi aimé d'Ap-uaitu et d'Hathor maîtresse de Mazat (Dronkah). Le costume est ce que j'appellerai la *chenti* enveloppante à petits plis, le pagne arrondi en avant, descendant en arrière jusqu'au mollet. Le vide entre les deux bouts de ce pagne est comblé par un ornement pendant de la ceinture, une sorte d'écharpe plus large du bas que du haut, portant à la partie supérieure une tête de lion ou de panthère vue de face, tandis que le bas semble terminé par une barrette rigide au-dessus de laquelle se dressent sept uræus ayant le disque solaire sur la tête.

2. Statue n° 593. — Grès siliceux. — Haut. 2 m. 52 cent. sans le socle. — Sêti II et la reine Ta-khat sculptée en petit sur le côté. — Karnak.

Le haut des enseignes est brisé. Grande robe plissée empesée; écharpe avec tête de lion et sept uræus.

3. Statue n° 664. — Granit rose. — Haut. 2 m. 20 cent. sans le socle. — Ramsès II. — Erment.

Collier de deux rangs de perles. *Chenti* enveloppante à rayures fines; écharpe à tête de lion et sept uræus. Enseignes de Mentou, à tête de faucon coiffé du disque solaire et de Râït, à tête de femme coiffée des cornes et du disque.

4. *Journal d'entrée du Musée*, n° 37481. — Statue en granit rose, brisée à la cheville. — Haut. 1 m. 95 cent. — Ramsès II. — Tanis.

Chenti enveloppante à petits plis; écharpe avec tête de lion et sept uræus. Les bâtons supportaient des statuettes de divinités assises qui sont brisées. D'après l'inscription, celle de gauche était probablement Ptah Tanen.

5. *Journal d'entrée du Musée*, n° 37483. — Statue en granit rose, brisée au genou. — Hauteur sans le socle 2 m. 68 cent. — Ramsès II. — Tanis.

La perruque est surmontée du diadème *atef* posé sur une couronne d'uræus. Les enseignes avaient des statuettes de divinités assises qui sont

brisées; sur le bâton de droite on parle de Ptah Tanen. *Chenti* enveloppante, écharpe avec tête de lion et sept uræus.

SECOND GROUPE.

6. N° 1. — Granit rose. — Haut. 2 m. 92 cent. — Ramsès II. — Aboukir.

Le roi tient de la main droite un cachet (?)  et de la main gauche une enseigne terminée par une tête d'homme coiffé du disque solaire; la légende semble indiquer que c'est « Osiris taureau (de l'Occident) ». *Chenti* enveloppante à petits plis, pas d'écharpe. Dans la ceinture est passé un poignard dont le pommeau est orné de deux têtes de faucon.

7. N° 8. — Granit rose. — Haut. 3 m. 78 cent. — Ramsès III. — Karnak.

La main droite tient un cachet et la gauche une enseigne d'Amon à tête de bélier. *Chenti* ordinaire à grands plis, avec poignard passé dans la ceinture.

8. N° 674. — Granit noir. — Ramsès III. — Karnak. — Statue brisée aux genoux. — Haut. 1 m. 36 cent.

Enseigne d'Amon criocéphale tenue appuyée contre l'épaule gauche. *Chenti* enveloppante, écharpe avec tête de lion et cinq uræus.

9. N° 760. — Granit rose. — Tanis.

Tête d'une statue dont la perruque est surmontée de  posé sur une couronne d'uræus. A droite il reste une coiffure de Ptah-Tanen qui montre que la statue était analogue à celles n° 4 et 5.

10. *Journal d'entrée du Musée*, n° 21, 11, 14, 18. — Statue dont la tête est brisée. — Granit rose. — Kom el Hisn. — Ramsès II.

Une seule enseigne, dont le haut manque, qui devait figurer  . *Chenti* ordinaire à grands plis; écharpe sans tête de lion, avec sept uræus.

TROISIÈME GROUPE.

11. N° 594. — Granit rose. — Haut. 2 m. 21 cent. — Tell el Yahoudieh. — Ramsès III.

Perruque surmontée d'un disque solaire. Grande robe empesée unie; écharpe avec tête de lion et sept uræus. La main droite tient ; la main gauche est vue de face, elle devait être tenue par une divinité avec laquelle le souverain formait un groupe.

12. N° 702. — Granit rose. — Haut. 2 m. 32 cent. — Karnak.

Ménephtah tenant par la chevelure un prisonnier libyen, et portant la *khopech*. *Chenti* enveloppante, écharpe avec tête de lion et six uræus.

13. N° 743. — Granit noir. — Haut. 0 m. 80 cent. — Karnak. — Ramsès VI.

Perruque surmontée de l'*atef*, avec deux petites cornes de gazelle (?) à la base. *Chenti* ordinaire. Le roi tient une hache, et traîne de la main gauche un prisonnier libyen. Un lion marche à côté de lui.

Ces images, bien qu'ayant un certain nombre de points communs, ne sont pas d'un type identique et l'exécution diffère aussi d'une statue à l'autre. Les n°s 2 et 11 sont d'un travail fort inférieur, rappelant tellement le mauvais style ramesside qu'on ne peut douter qu'ils soient contemporains de Sétî II et de Ramsès III dont ils portent les cartouches; ils sont bien de la même école que la grande triade d'Ahnassieh (Musée du Caire, n° A, *Guide du Musée du Caire*, p. 3), où l'on voit Ramsès II avec le casque entre Ptah et Sokhemit, ayant la *chenti* enveloppante, l'écharpe avec tête de lion et la rangée d'uræus au bas. Les n°s 6, d'Aboukir, et 7, de Karnak, ne présentent non plus aucun signe d'antériorité aux cartouches gravés, ou alors il faudrait admettre que le visage a été retouché, car l'aspect du visage, et notamment les gros yeux saillants, semblables à ceux de la statue d'Achmounein (Musée, n° 4), préparée par Ramsès II et usurpée par Ménephtah, se distingue nettement de celui des autres portraits.

Avant tout il faut examiner la physionomie de ces statues. Nous connaissons maintenant suffisamment le type des rois de la XII^e dynastie, dans les deux styles réaliste et conventionnel, pour pouvoir dire qu'il n'y a pas de caractères communs entre ces colosses et ceux qui sont certainement du Moyen Empire. Ces derniers ont le visage plutôt allongé, une face plate ou des traits secs, fortement accentués, et ceci nous met bien loin de la tête ronde, aux joues presque bouffies, des statues que nous

examinons. Il est vrai que nous ne retrouvons pas non plus ici le visage ovoïde, le nez fort et busqué, de la momie et des portraits de Ramsès II; il y a beaucoup plus de ressemblance avec les Thotmès et les Amenhotep dont nous possédons les corps qu'avec les Pharaons de la XIX^e dynastie⁽¹⁾.

En retirant ces quatre monuments de la série des treize spécimens choisis, on constate que sur les statues conservées pour l'examen six (n^{os} 1, 3, 4, 5, 8, 12) portent la *chent* enveloppante, et sept (n^{os} 1, 3, 4, 5, 8, 10, 12) ont l'écharpe avec tête de lion (sauf le 10) et uræus. En étudiant la coiffure et les détails du costume il nous sera peut-être permis d'obtenir quelques indications sur la période à laquelle on peut faire remonter ces monuments.

La perruque courte et épaisse n'est pas un indice certain d'époque. Dès l'Ancien Empire on voit cette coiffure portée par les souverains lorsqu'ils accomplissent certaines cérémonies⁽²⁾. La statue trouvée à Karnak et faite soi-disant par Senusert pour Sahou-rè a la tête également couverte d'une grosse perruque⁽³⁾, et il est très possible que le roi de la XII^e dynastie n'ait fait que placer l'inscription sur une statue de son prédécesseur. La perruque ronde ne semble pas en usage pendant le Moyen Empire; tout au moins les statues royales de la XII^e dynastie nous montrent-elles toutes le roi ayant la tête apparemment rasée, enveloppée du *klaft*. Sous la XVIII^e dynastie la perruque courte et épaisse devient au contraire en faveur chez les souverains. Comme ceux-ci, selon les prescriptions rituelles, devaient avoir le crâne rasé, peut-être n'y a-t-il pas lieu d'insister sur le fait que les grands rois de cette dynastie étaient chauves à un degré plus ou moins prononcé; c'était le cas pour Thotmès I, II et III et Amenhotep III⁽⁴⁾.

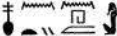
Dans le groupe en granit de Thotmès IV et de la reine Taāā (n^o 503), le roi a aussi la grosse perruque. Il semble qu'en Nubie on voie plus fréquemment qu'ailleurs les rois ayant la tête ainsi couverte, sur les bas-reliefs

⁽¹⁾ Pour l'étude anatomique des corps royaux trouvés dans les cachettes de Deir el Bahari et de Biban el Molouk, voir ELLIOT SMITH, *The royal Mummies* (*Catal. gén. du Musée du Caire*).

⁽²⁾ Voir par exemple les monuments funéraires de Sahourè et de User-n-rè.

⁽³⁾ LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. I, n^o 42004.

⁽⁴⁾ ELLIOT SMITH, *The royal Mummies*. Amenhotep II avait une chevelure abondante mais avec des places chauves; seul Thotmès IV possédait une luxuriante chevelure.

des temples de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie, et l'on doit se rappeler que le dieu , apparemment le même que  dont un sanctuaire existe à Philæ, a comme attribut la grosse perruque, pareille à celle que portent Anhour et Neferhotep. Il semble que ce couvre-chef ait, porté par les hommes, un caractère sacerdotal, car il est attribué au  et au grand prêtre de Ptah . Comme dans les statues qui nous occupent le roi tient souvent une ou deux enseignes sacrées, cela confirmerait que ces monuments représentent le souverain en tant que prêtre des divinités. Toutes les statues n'ont pas la perruque aussi courte, dégagant le cou en arrière, s'arrondissant dès le niveau de l'oreille, ce qui est le type traditionnel; sur certaines d'entre elles la perruque descend jusqu'au niveau des épaules et même, suivant la mode civile du temps de Sétî I^{er}, tend à descendre en pointe sur la poitrine (n^{os} 2, 4, 8, 12), ce qui porte à les attribuer à une période postérieure à la XVIII^e dynastie.

La perruque est souvent seule sur la tête, mais elle est parfois surmontée d'attributs variés. Le plus simple est le disque solaire (n^{os} 1 et 11). Il n'est pas hors de propos de faire remarquer qu'Amenhotep III s'intitulait    « soleil des princes ⁽¹⁾ » et que cet emblème lui aurait convenu; pour Ramsès III ce peut être une allusion à l'épithète    « le soleil de l'Égypte ⁽²⁾ » qu'il affectionnait. Les statues 5 et 13 ont la couronne atef , le n^o 9 a la coiffure ten .

La statue n^o 13 me donne l'occasion d'attirer l'attention sur un détail archéologique qui a passé à peu près inaperçu jusqu'ici. On y voit le disque ornant la base de la tiare placé entre deux petites cornes  qui semblent devoir être attribuées à des gazelles. En faisant le catalogue des statues du Musée, j'avais signalé qu'une statuette en bronze de Mentou (n^o 38595) et une autre d'un Horus (n^o 38621) avaient à la base de leur coiffure des cornes d'espèce semblable formant saillie vers l'avant. J'ai constaté depuis que sur quantité de monuments, statues ou bas-reliefs représentant le roi avec une coiffure solaire, , ,  posant sur des cornes horizontales de bélier, ces petites cornes existent simultanément. Elles enferment le disque solaire, sans que toutefois ce dernier soit placé à la base, ; on

⁽¹⁾ DE MORGAN, *Catalogue des monuments et inscriptions*, t. I, p. 63.

⁽²⁾ DARESSY, *Bas-relief d'un écuyer de Ramsès III*; même volume, p. 7.

les a alors prises pour des cornes de bovidés⁽¹⁾; il est fort probable que, de même que sur les bronzes, ce sont des cornes de gazelle.

Cette adjonction n'est pas récente : on la trouve dans les édifices funéraires des rois de la V^e dynastie⁽²⁾; le plus ancien exemple connu est, je crois, celui du bas-relief du ouady Maghara, au Sinaï, représentant Snéfrou massacrant un étranger. Le roi est coiffé de deux longues plumes droites, semblables à celles d'Amon, posant sur des cornes de bélier et sur les cornes de gazelle qui ont pris une telle ampleur qu'elles arrivent presque à mi-hauteur des plumes et semblent des cornes de taureau. Les Égyptiens eux-mêmes commettaient parfois des confusions à ce sujet; parmi les blocs trouvés à Karnak par Legrain⁽³⁾, provenant d'un mur d'Hatchepsut et de Thotmès III, s'en trouve un où l'on voit le roi coiffé de **A** auquel s'ajoute une paire de grandes cornes de vache se dressant en dehors des plumes, ce qui indique que le graveur a confondu avec la coiffure d'Hathor **H**, laquelle ne comporte pas les cornes de bélier à la base, et n'aurait aucun motif de figurer sur la tête d'un roi.

Je considère comme une erreur du graveur la tête d'Hathor surmontant un pilier et portant une coiffure semblable qui est au milieu de la stèle de Neb-uani⁽⁴⁾. Ce devait être la figure de face d'Osiris qui aurait dû être tracée ici, comme dans les dessins détaillés de la chaise de ce dieu à Abydos ou dans les **H** ornés⁽⁵⁾.

Presque toutes les statues du groupe étudié portent la *chent* que j'ai appelée enveloppante, en étoffe finement ondulée, courte devant, où les pans s'arrondissent jusqu'à être réduits à la ceinture au milieu, tandis qu'au contraire elle monte assez haut en arrière et descend d'autre part jusqu'au mollet. C'est une mode de la XVIII^e dynastie, car je n'ai trouvé aucune figuration de ce pagne sous le Moyen Empire. Sur les statues elle

⁽¹⁾ Par exemple dans les *Denkmäler* de Lepsius, Abt. III, pl. 52, 63, 139, 147, 169, 179, etc., sur la stèle triomphale d'Amenhotep III (Caire, n° 407), au temple d'Abydos (CAPART, pl. XLII, XLVI).

⁽²⁾ BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs*

Ne-user-ré, p. 16 et pl. XVI, et *Grabdenkmal des Königs S'a3-hu-ré*, pl. 37.

⁽³⁾ LEGRAIN et NAVILLE, *L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak*, pl. 18.

⁽⁴⁾ LACAU, *Catalogue des stèles du Nouvel Empire*, n° 34017.

⁽⁵⁾ MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. 25.

est représentée collée au corps, mais elle était ample et empesée si l'on s'en rapporte aux stèles et bas-reliefs de la seconde moitié de la XVIII^e dynastie et de l'époque des Ramessides. On en verra de bons exemples sur les stèles n^{os} 34023, 34060 (époque de Thotmès IV), 34026 (du temps d'Amenhotep III), 34055 (période atonienne), 34174, représentant Amenhotep IV qui affectionnait ce costume, 34503, où Sétî I^{er} en est revêtu, etc. Il semble presque que ce soit un attribut militaire, car outre les rois il est porté par des flabellifères (34023, 34060), un porteur des armes et de l'arc du souverain (34091), un officier d'infanterie (34054), etc.

L'échancrure à l'avant de la *chentî* appelait nécessairement une autre pièce de vêtement pour masquer le vide; chez les particuliers il y a là une sorte de tablier de forme variable; les rois ont à la place une pièce d'étoffe apparemment assez rigide que je nomme une écharpe. Dès l'Ancien Empire, les Égyptiens, lorsqu'ils avaient une *chentî* échancrée à l'avant, mais beaucoup moins longue à l'arrière que celle de nos statues, masquaient l'espace qui restait entre les pans par une languette plus large du haut que du bas, mais qui n'a aucun rapport avec l'écharpe. C'est apparemment au Moyen Empire que les rois commencèrent à se parer, quand ils revêtaient une *chentî* empesée formant à l'avant un large tablier proéminent, triangulaire, d'une sorte de pendentif attaché au milieu de la ceinture, peut-être en métal avec pierreries ou émaux incrustés, étroit comme un ruban, mais s'élargissant légèrement dans le bas, où il était souvent flanqué de deux uræus, et terminé par une série de perles piriformes. Il semble que le but pratique de cet ornement ait été de faire poids sur le tablier et l'empêcher d'être soulevé par le vent, remplissant ainsi l'office du *sporrán* sur le *kilt* écossais. Sous la XVIII^e dynastie, l'adoption de la *chentî* enveloppante eut pour corollaire celle de «l'écharpe», qui est un agrandissement de l'ancien pendentif. Au lieu d'être étroite elle prit une forme plus triangulaire, aux perles du bas on substitua une rangée d'uræus; la partie supérieure, au-dessous de la ceinture, s'adorna d'un masque de félin, simplification de la peau de panthère, insigne des prêtres. Dans certains bas-reliefs où le Pharaon est représenté agenouillé pour adorer une divinité, une jambe allongée en arrière, on voit la traverse du bas poser juste à terre; l'écharpe avait donc une longueur calculée pour former écran lorsque le roi était en cette position. Les monuments les plus anciens

où l'on voit cette large écharpe avec rangée d'uraus représentés de face sur les statues, de profil sur les bas-reliefs, sont d'Aménophis III : la statue (n° 42084) provenant de la *favissa* de Karnak, et la stèle triomphale (n° 34026) découverte par M. Petrie dans la chapelle funéraire de Ménéphthah à Gournah.

De toutes ces indications il nous est permis de tirer les conclusions suivantes :

1° Aucune de ces statues ne remonte au Moyen Empire.

2° Le type auquel elles appartiennent doit avoir été créé sous la XVIII^e dynastie, probablement sous Amenhotep III dont on connaît le penchant pour les innovations artistiques et vestimentaires⁽¹⁾, car on retrouve sur les monuments de ce roi tous les détails caractéristiques de ces statues.

3° Le costume adopté par Aménophis III a été en usage sous la XIX^e dynastie; la *chent* enveloppante avec l'écharpe à uræus se voit fréquemment sur les monuments ramessides, sur les bas-reliefs ou des statues qui ne peuvent avoir été usurpées comme les cariatides du spéos d'Abou Simbel.

4° Il est fort possible que Ramsès II ait commencé, selon son habitude, par s'approprier des statues d'Amenhotep III, puis les ait données comme modèles à imiter. Cet exemple fut suivi par ses successeurs, bien que le type de la figure n'ait pas été conforme à celui du roi dans le modèle officiel ou classique, où le souverain est coiffé du *kheft*.

5° Aucune de ces statues du Musée ne présente de traces évidentes de surcharge des noms et titres royaux; on doit donc admettre que, bien que sculptés à l'imitation des images d'Amenhotep III, ces monuments ornés des légendes de Pharaons depuis Ramsès II jusqu'à Ramsès VI sont bien de l'époque des souverains dont ils portent les cartouches.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ CHASSINAT, *Une statuette d'Aménophis III*, *Bulletin de l'Institut français du*

Caire, t. VII, p. 169; DARESSY, *Les costumes d'Aménophis III*, *ibid.*, t. XI, p. 25.